

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Réalisée conformément au livre 1er, titre II, chapitre III du code de l'environnement

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS DE PLOËRMEL-COEUR DE BRETAGNE

Par arrêté N° 2026-001, en date du 08 juillet 2026, la Présidente du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, arrêté par délibération du Comité syndical le 12 novembre 2025, qui se déroulera :

du 17 septembre 2026 à 08h30 au 22 octobre 2026 à 17 heures inclus, soit pendant 35 jours consécutifs

Les objectifs de la révision du SCoT sont les suivants :

- Intégrer les évolutions législatives modifiant le contenu et la structuration du SCoT,
- Prendre en compte le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) modifié et qui prescrit des objectifs de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Poursuivre les efforts en matière d'économie de foncier à travers l'intégration de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN),
- Accompagner le développement économique du territoire en traduisant les enjeux et objectifs via un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL),
- Réviser l'armature territoriale afin de mieux prendre en compte les spécificités locales liées aux évolutions et flux démographiques, à l'accès au logement, au tourisme et au développement économique,
- Intégrer les enjeux des transitions et d'adaptation au changement climatique et de réduction de la vulnérabilité du territoire dans les choix de développement et d'aménagement du territoire.

Le dossier de révision du SCoT comporte une évaluation environnementale et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale en date du 05 février 2026. L'avis de l'autorité environnementale est annexé au dossier d'enquête.

Par la décision n°E26000008/35 en date du 31 mars 2026 du Président du Tribunal Administratif de Rennes, Madame Sophie Le Dréan-Quenec'hdu a été désignée en qualité de présidente de la commission d'enquête. Sont également désignés 2 membres titulaires : M. Michel Launay et Mme. Marie-Hélène Geffroy.

Pendant toute la durée de l'enquête, du 17 septembre 2026 à 08h30 au 22 octobre 2026 à 17 heures inclus, le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commission d'enquête, sont mis à la disposition du public pour y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, **aux jours et horaires habituels des lieux suivants, à l'exception des jours fériés :**

Au siège du PETR PAYS DE PLOËRMEL-CŒUR DE BRETAGNE, également le siège d'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE (siège de l'enquête publique) : Bâtiment de l'Oust à Brocéliande Communauté, PA Tirpen—La Paviotaie, 56140 Malestroît de 08h30 à 12h30 le lundi, de 08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00 le mardi, mercredi et jeudi et de 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 le vendredi

A l'hôtel de ville de PLOËRMEL, également le siège de PLOËRMEL COMMUNAUTÉ : Place de l'Hôtel de ville, 56800 Ploërmel, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

A la Mairie de GUER : place de l'hôtel de ville, 56380 Guer, le lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

A la Mairie de JOSSELIN: place Alain de Rohan, 56120 Josselin, le lundi de 14h00 à 17h30, le mardi de 09h00 à 12h30, le mercredi et jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 09h00 à 12h00

A la Mairie de LA GACILLY : rue de l'hôtel de ville, 56200 La Gacilly, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

A la Mairie de LA TRINITÉ-PORHOËT : place du martray, 56490 La Trinité-Porhoët, le lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le mardi de 08h30 à 12h00, le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le jeudi de 08h30 à 12h00 et le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

A la Mairie de MAURON : 1 place Henri Thébault, 56430 Mauron, le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

De plus, pendant toute la durée de l'enquête publique, les personnes intéressées pourront également prendre connaissance du dossier sur le site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/7510>. Le dossier d'enquête publique sera également accessible gratuitement sur un poste informatique mis à disposition du public à l'adresse suivante : PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, PA Tirpen - La Paviotaie, 56140 MALESTROÏT

La commission d'enquête sera présente pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux lieux, dates et heures suivantes :

Jeudi 17 septembre 2026 de 08h30 à 11h30, au siège du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, PA Tirpen - La Paviotaie, 56140 Malestroît

Lundi 21 septembre 2026 de 09h00 à 12h00, à la mairie de La Gacilly, rue de l'hôtel de ville, 56200 La Gacilly

Vendredi 25 septembre 2026 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Ploërmel, place de l'hôtel de ville, 56800 Ploërmel

Mercredi 30 septembre 2026 de 14h00 à 17h00, à la mairie de La Trinité-Porhoët, place du Martray, 56490 La Trinité-Porhoët

Lundi 05 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, à la maire de Josselin, place Alain de Rohan, 56120 Josselin

Jeudi 08 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Guer, place de l'Hôtel de ville, 56380 Guer

Lundi 12 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Mauron, 1 place Henri Thébault, 56430 Mauron

Mercredi 14 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Ploërmel, place de l'hôtel de ville, 56800 Ploërmel

Jeudi 22 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, au siège du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, PA Tirpen - La Paviotaie, 56140 Malestroît

De plus, pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations à la commission d'enquête **par courrier** à l'adresse suivante : « A l'attention de la Commission d'enquête - PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne - PA Tirpen, La Paviotaie - 56140 Malestroît », par **les registres d'enquête** mis à la disposition du public au siège de l'enquête ainsi que dans les 6 mairies précitées, **par courriel** à l'adresse : enquete-publique-7510@registre-dematerialise.fr ou directement sur le **registre dématérialisé** sécurisé via l'adresse internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/7510>. Les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7510> et donc visibles par tous.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre, assorti le cas échéant des documents annexés par le public, sera clos et signé par la commission d'enquête. Cette dernière dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre son rapport à la Présidente du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, accompagné de ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête au siège du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet du PETR (<https://www.pays-ploermel.fr/>) pendant une période d'un an à compter de sa réception. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la loi.

Au terme de l'enquête, le projet de SCoT du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne sera soumis à l'approbation du Comité syndical du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne.

*Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne : www.pays-ploermel.fr
Des informations concernant ce dossier peuvent être demandées à : Monsieur Antoine GLEMEE, chef de projet SCoT,
PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne - PA Tirpen, La Paviotaie, 56140 Malestroît*